

DEPARTEMENT

DE LA

Charente-Inférieure

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune de ROYAN

ARRONDISSEMENT

d ROCHEFORT

CANTON

d ROYAN

OBJET :

Marché GAGNERY

47071

NOMBRE

de Conseillers municipaux
ayant pris part au vote :

DATE

de l'affichage, à la porte
de la mairie, du compte
rendu de la séance :

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 11 Aout 1947 193

L'an mil neuf cent quarante sept onze du mois d' Aout
le Conseil Municipal de ROYAN s'est assemblée
au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de M. REGAZONI Ch. Maire

en session { ordinaire
extraordinaire d'après convocations faites le 6 Aout 1947 193

Etaient présents : MM. REGAZONI Ch. Vicesaire, Rochedareux
Dassaux, Julien, Sandel, Péraudeau, Conge, Chollet
Prugnaud, Chazeaud, Boulerne, Domecq, Arrivé, Savignac
Couin, Thomas, Renalier, Bouchet.

Absents : MM. de Parizet, Melle Rikosky, MM. Ollivier, Grus-
senmyer, Couinnet

Les Conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, il a été,
conformément à l'article 53 de la loi du 5 avril 1884, procédé immédiatement à l'élec-
tion d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil.

M. Conge ayant obtenu la majorité des suffrages, a été
désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

M. le Président a ouvert la séance et a

Afin de permettre à Mr le Maire de faire assurer
par M. Gagnery, Plombier, les travaux de réparation et d'
entretien des installations sanitaires, de distribution d'eau
etc... des bâtiments communaux et des locaux utilisés par
les services publics,

Le Conseil décide de passer avec M. Gagnery, un
marché de gré à gré, de 120.000 frs.



16 SEPT 1947
le Secrétaire Général.

les jour, mois et an susdits.

Ont signé au registre : MM. ~~les membres présents.~~

N'ont pas signé : MM.

Le Maire,



MARCHE DE GRE A GRE

Entre : Monsieur Charles REGAZONI, Maire de Royan, autorisé par délibération du 11 Aout 1947

Et : M. Gangnery Léon, Entrepreneur de travaux de plomberie-zinguerie, installations sanitaires et chauffage, domicilié rue des Tilleuls à Royan.

Il a été convenu :

que Monsieur Gangnery Léon exécutera jusqu'à concurrence de 120.000 (cent vingt mille francs) les divers travaux de plomberie-zinguerie, installations sanitaires et chauffage, que Mr le Maire pourrait lui demander d'effectuer dans le Jardin du Parc, les Ecoles, le cimetière, l'abattoir et d'une façon générale dans les propriétés communales et locaux affectés à un service communal.

Monsieur Gangnery s'engage à exécuter les travaux selon les règles de l'art et à établir ses mémoires selon les prix en usage au moment de l'exécution des travaux.

Royan, le 29 Aout 1947

Le Fournisseur,

L. Gangnery

Le Maire,



[Signature]

[Faint signature and date stamp]